

5 septembre 2014 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse de M. François Hollande, Président de la République, sur la situation en Ukraine et en Irak, à Newport le 5 septembre 2014.

LE PRÉSIDENT - « Depuis presque quarante-huit heures, nous sommes réunis pour ce Sommet de l'OTAN. Les deux sujets, ceux que l'actualité impose mais que la responsabilité exige de traiter, ce sont l'Ukraine et la situation en Irak-Syrie.

Sur l'Ukraine, d'abord, il y a eu une réunion très importante qui s'est tenue hier matin à cinq et qui a permis, avec le président POROCHENKO, de regarder ce qui pouvait se faire dans les jours qui allaient suivre le sommet.

La perspective d'un cessez-le-feu a été ouverte, d'un règlement politique, ou en tout cas les conditions d'un règlement politique, qui avaient été posées également par le président POROCHENKO. Ce qu'il attendait de la France, ce qu'il attendait de nous, c'était que nous puissions lui apporter notre soutien dans ce moment très particulier, mais aussi que nous puissions valider les sanctions car les sanctions - celles qui ont déjà été prononcées, celles qui sont en train d'être discutées pour être précisées à Bruxelles par les Européens, les sanctions aussi des Américains, d'autres pays qui s'y sont associés -, ce sont des instruments qui permettent de trouver une solution politique.

Et aujourd'hui même, un cessez-le-feu a été annoncé et un plan a été adopté par les deux parties : les autorités ukrainiennes, les séparatistes. Néanmoins, les sanctions vont continuer à être mises en œuvre et elles ne seront levées qu'à mesure que les preuves du cessez-le-feu et du règlement politique seront apportées. Et c'est ce double mouvement de soutien, de solidarité à l'égard de l'Ukraine et, en même temps, de volonté de dialogue pour trouver une issue politique, confirmé par une exigence de porter les sanctions au bon niveau pour faire la pression qui nous permet d'entrevoir une marche importante aujourd'hui, c'est-à-dire qu'un progrès a été accompli. Mais il devra être vérifié.

Pour qu'il soit vérifié, les ministres de la Défense auront, pour notamment la France et nos amis allemands - parce que vous savez que depuis ce qu'on appelle le format Normandie, la France et l'Allemagne sont associées dans ce processus de recherche d'une solution politique et, en même temps, de vérification des engagements. Les ministres de la Défense feront donc en sorte qu'avec l'OSCE, il puisse y avoir une observation et donc un contrôle de l'effectivité des retraits des forces armées ou des groupes ou des matériels. Condition indispensable pour qu'il puisse y avoir la démonstration que l'accord s'applique.

Je veux insister sur les Mistral puisque cette question nous avait été posée depuis des semaines, des mois. Il ne nous a jamais été contraint de suspendre le contrat sur les Mistral. Le niveau des sanctions que les Européens ont adopté n'a jamais prévu que les contrats en cours puissent être remis en question et je m'en suis toujours tenu là.

Et en même temps, j'ai considéré, avec les ministres concernés - Laurent FABIUS, Jean-Yves LE DRICAN et c'était l'objet d'un Conseil de défense -, qu'il n'était pas possible de livrer le premier bâtiment dont la construction est maintenant achevée et qui doit être normalement remis à notre client à la fin du mois d'octobre. Il n'était pas possible de livrer ce bâtiment alors même qu'il y avait la preuve que des militaires russes pouvaient être engagés en Ukraine et qu'à tout le moins, un soutien était apporté aux séparatistes.

Aussi, si je pose deux conditions pour que la livraison puisse être faite pour le premier bateau et

Aussi ai-je posé deux conditions pour que la livraison puisse être faite pour le premier bateau et ensuite, pour le second qui est lui aussi en construction.

Première condition, c'est qu'il y ait un cessez-le-feu mais un cessez-le-feu effectif. Seconde condition, qu'il y ait un accord de règlement politique mais qui soit suffisamment avancé pour que nous soyons sûrs qu'il ouvre bien un dénouement de la crise en Ukraine. Et je prendrai donc ma décision à la fin du mois d'octobre en fonction de cette situation.

Je termine sur l'Ukraine. L'Ukraine n'a pas fait de demande pour entrer dans l'OTAN, comme il était un moment évoqué. Et aucun pays d'ailleurs n'a fait cette démarche pour l'entrée de l'Ukraine dans l'OTAN. Et si la question avait été posée, vous savez la position de la France, c'est que l'OTAN ne doit pas s'ouvrir aujourd'hui et que nous devons protéger les pays qui sont dans l'OTAN et aider les pays qui n'y sont pas à pouvoir aussi assurer leur propre sécurité. Mais l'OTAN ne peut pas être une réponse à tous les sujets. Et pour l'Ukraine aujourd'hui, l'OTAN a été utile puisque c'est dans ce cadre - même si l'OTAN n'était pas directement impliquée -, c'est dans ce cadre qu'ont eu lieu des réunions très importantes : j'ai parlé de celle d'hier avec les cinq pays plus Monsieur POROCHENKO. Il y a eu aussi la rencontre que j'ai eue moi-même avec le président POROCHENKO et j'ai rappelé la disponibilité de la France pour avoir un dénouement de la crise ukrainienne qui pourrait se faire dans le format du 6 juin dernier, le format Normandie, et que nous pourrions, avec la chancelière, organiser cette réunion qui serait conclusive.

Un progrès a été accompli. Il reste à vérifier l'application du cessez-le-feu et la mise en œuvre du plan règlement de la crise ukrainienne. Mais je veux saluer ce qui vient de se produire.

Le second sujet, c'est la situation en Irak. Cela a donné lieu à beaucoup de discussions parce que ce que j'ai fait valoir, c'est que nous avons là affaire à une menace globale, celle de l'État islamique. Qui d'ailleurs n'est ni un État, ni ne peut être considéré comme représentant l'islam parce qu'il le détourne à des fins terroristes. Il y a donc là un groupe terroriste qui veut organiser une occupation des territoires et des massacres de populations qui ne partageraient pas ses vues. C'est cet ennemi-là que nous avons à combattre.

Comment le faire ? À une menace globale doit correspondre une réponse globale, c'est-à-dire qui emmène non seulement les autorités irakiennes. Vous savez combien j'ai veillé à ce que le nouveau président irakien puisse constituer un nouveau gouvernement, nommer un Premier ministre et permettre le rassemblement des communautés, des sensibilités en Irak et aussi faire le rassemblement de tous les acteurs, de tous les partenaires de la région pour aider l'Irak à combattre ce fléau. Et c'est le sens de la proposition que j'ai réaffirmée ici d'une conférence sur l'Irak et contre ce groupe terroriste qui menace son intégrité et pas simplement d'ailleurs l'Irak, pas seulement l'Irak et la Syrie.

C'est une menace qui nous concerne directement. D'abord, parce qu'il y a, hélas, des combattants qui viennent de nombreux pays et y compris du nôtre et puis aussi parce que ce groupe peut porter des actions contre nos propres intérêts. Cette conférence donc a été regardée comme une initiative nécessaire, utile pour faire ce rassemblement.

Sur ce qu'il y a lieu de faire sur le plan de l'aide à l'Irak pour combattre ce groupe terroriste, j'ai eu plusieurs discussions, notamment avec le président OBAMA. Cette aide que nous allons fournir, que nous avons déjà fournie, elle est humanitaire, elle est sécuritaire. Vous savez les livraisons que nous avons faites. Nous avons été d'ailleurs les premiers à engager ce type de soutien.

Est-ce que nous pouvons faire davantage ? La France est prête à des actions mais dès lors qu'il y aura le cadre politique et dans le respect du droit international. Le cadre politique, c'est justement que le gouvernement irakien puisse lui-même solliciter ce soutien. Et puis la légitimité internationale, c'est celle des NATIONS UNIES et de ce que nous pouvons constituer comme alliance.

La France prendra donc ses responsabilités comme elle les a toujours prises ces derniers mois sur d'autres terrains et en fonction d'un seul critère qui est la sécurité, la sécurité des pays qui peuvent être agressés par des terroristes mais aussi notre propre sécurité. Nous agissons en fonction de ce seul impératif, la sécurité de nos compatriotes, faire en sorte qu'il ne puisse pas y

avoir une menace qui vienne jusque-là. Et il y en a des menaces ! Nous ne pouvons pas intervenir partout. Il ne s'agit pas de cela. Mais là, en Irak, nous savons que ce qui se passe est extrêmement grave non seulement pour la région, mais pour le monde entier.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire. J'ajoute un mot sur la Syrie. Ce groupe terroriste est à la fois en Irak et en Syrie. On ne sait pas d'ailleurs d'où il vient, s'il vient de Syrie ou s'il vient d'Irak. Enfin il a les mêmes intentions. Mais la Syrie est un cas différent. Il ne peut pas être, pour la France, concevable d'avoir quelque action qui puisse être faite en lien avec le régime de Bachar EL-ASSAD parce qu'il ne peut pas y avoir de choix entre une dictature de terreur et une terreur qui veut imposer sa dictature.

Nous regarderons donc ce que nous pouvons faire et ce que nous avons déjà fait parce que pour nous, il y a une force qui existe qui est l'opposition démocratique en Syrie et une armée libre qui doit être soutenue.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire sur ce sommet de l'OTAN et je suis prêt à répondre à vos questions. »

QUESTION - « Bonjour Monsieur le Président, Christophe DECROIX de RTL. Lors de ce sommet, les États-Unis ont appelé à une coalition internationale contre l'État islamique. Vous venez de nous dire que la France prendrait ses responsabilités. Est-ce que ça veut dire que la France va participer à cette coalition ? Et si oui, de quelle manière, avec quels moyens ? Y aura-t-il, par exemple, des frappes aériennes françaises en Irak et en Syrie, même si ça n'est pas en lien avec Bachar EL-ASSAD, voire des troupes au sol ? »

LE PRESIDENT - « D'abord, est-ce que nous allons participer à une alliance à la demande des autorités irakiennes, dans le cadre du respect du droit international, pour lutter contre ce groupe terroriste ? La réponse est oui.

Quelles vont être les différentes opérations ? Nous allons les définir. Nous sommes déjà dans des discussions. Je ne vais pas vous les livrer ici. Je ne vais pas vous donner même les endroits, le détail de ce que nous allons faire, mais sachez bien qu'il s'agira de faire en sorte que ce groupe puisse être empêché de nuire et d'agir. Et nous le ferons avec les autorités irakiennes.

Et c'est pourquoi la conférence sur l'Irak est aussi importante, parce que ça ne peut pas n'être qu'une alliance venant de l'Occident. Ce serait d'ailleurs le pire service qu'on rendrait. Ce doit être une alliance de la région avec les pays qui sont voisins qui sont concernés. Dois-je parler de ce qui se passe en Jordanie, en Turquie ? Dois-je dire la question tellement lancinante des réfugiés au Liban ? Il y a les pays du Golfe. Nous avons donc vocation à rassembler ces pays. Et enfin il faut agir avec le droit international. Cette conférence permettra donc justement de poser les principes qui permettront cette large alliance - alliance internationale, alliance à la demande des autorités irakiennes et alliance qui sera forcément large. Face à une menace globale, il faut avoir une réponse qui ne soit pas d'ailleurs que militaire. Il y aura aussi une aide économique, une aide humanitaire qui devra être apportée et elle le sera. »

QUESTION - « La Syrie ? »

LE PRESIDENT - « La Syrie, j'ai déjà répondu à cette question d'avance. Sur la Syrie, nous ne sommes pas engagés dès lors que nous n'avons pas la preuve suffisamment claire que ce que nous ferons ou ce que nous pourrions faire pourrait profiter à Bachar EL-ASSAD.

Alors cela n'empêche pas d'agir puisque nous avons déjà agi en aidant l'armée libre de Syrie. Mais là aussi, cela exigera d'autres conditions parce que nous ne sommes pas dans les mêmes situations de droit international.

Dans un cas - l'Irak -, ce sont les autorités que nous considérons comme légitimes d'Irak qui nous appellent et dans l'autre, qui nous appellerait ? Il peut y avoir l'exercice d'un droit de suite. Cela, c'est un autre fondement possible. Je suis donc très précis parce que je veux que les choses soient bien claires sur ce que nous ferons et sur ce que nous ne ferons pas. »

QUESTION - « Bonjour Monsieur le Président. Antonin ANDRÉ, EUROPE 1. Le livre de l'ex-Première Dame connaît un retentissement considérable en France mais également à l'international. Est-ce que vous ne craignez pas qu'au-delà de ce que vous pouvez ressentir sur le plan personnel, que certaines révélations dégradent de façon irrémédiable votre crédibilité et la

fonction présidentielle ? »

LE PRESIDENT - « Nous sommes ici au Conseil de l'OTAN, là où se décident la paix, la guerre, la sécurité de l'Europe, de la France.

Et ce sont les seuls sujets qui, depuis quarante-huit heures, m'ont mobilisé pour la France.

Mais je vais vous répondre.

Je vais vous répondre parce qu'il y a des questions de principe qui sont en cause. Il y a d'abord la fonction présidentielle. Elle doit être respectée non pas pour préserver la personne qui a la charge de conduire la France comme chef de l'État parce que j'assume pour ma part toutes les responsabilités de cette mission. Non, respecter la fonction présidentielle, ce n'est pas protéger la personne, c'est préserver nos institutions qui sont le socle de la République. Ça, c'est le premier principe.

Et puis il y en a un autre, c'est ce que je suis. Et pour ce qui me concerne, je n'accepterai jamais - je dis bien jamais - que puisse être mis en cause ce qui est l'engagement de toute ma vie - je dis bien de toute ma vie. De tout ce qui a fondé ma vie politique - mes engagements, mes responsabilités, les mandats que j'ai exercés. Je ne vais pas laisser mettre en cause la conception de mon action au service des Français et notamment de la relation humaine que j'ai avec les plus fragiles, les plus modestes, les plus humbles, les plus pauvres. Parce que je suis à leur service et parce que c'est ma raison d'être, tout simplement ma raison d'être. Voilà pourquoi je ne répondrai à aucune autre question là-dessus. »

QUESTION - « Un secrétaire d'État démissionne au bout de huit jours. Le chômage et votre impopularité atteignent des taux records. Même si les institutions, aujourd'hui, vous protègent, pensez-vous vraiment avoir toujours les moyens politiques de continuer à gouverner et d'aller au terme de votre mandat ? Merci. »

LE PRESIDENT - « Ce n'est sans doute pas le lieu le plus approprié mais là aussi, je veux vous répondre parce qu'il en va de nos institutions, de leur solidité et donc du pays.

Les institutions, elles sont là, elles sont fortes. C'est une garantie pour nos concitoyens. J'ai été élu pour cinq ans par le peuple français. Je suis à mi-mandat.

Il n'y a pas de sondage, aussi difficile soit-il, que je regarde en face qui puisse interrompre le mandat que donne le peuple au président de la République. Il y a un gouvernement. Il sera devant l'Assemblée nationale pour engager sa responsabilité le 16 septembre et je ne doute pas qu'il l'obtienne.

Nous devons donc agir. Moi, mon devoir, c'est ne pas céder à je ne sais quelle pression, c'est de ne pas simplement être un commentateur d'une situation parce que la défiance, elle est là, installée dans notre pays depuis longtemps, c'est de régler les grandes questions qui sont posées à la France.

Et je ne me départirai pas de ce qu'est ma responsabilité. Je ne dévierai pas de cette règle de conduite, parce que c'est l'intérêt du pays. Parce que c'est le rôle qui m'a été confié et parce que c'est la force de nos institutions. Mais elles ne doivent pas être simplement une protection. Elles doivent être, ces institutions, un moyen d'agir.

Et je vous l'affirme ici, comme je l'ai fait depuis quarante-huit heures, comme je le fais pour défendre les intérêts de notre pays et sa sécurité, j'agis et j'agirai. Jusqu'au bout. »

QUESTION - « Monsieur le Président, bonjour, Nathalie GUIBERT pour LE MONDE. L'allié américain il y a presque un an tout juste, vous a fait un peu faux bond sur la Syrie. Aujourd'hui, il est visiblement plus moteur sur cette question de l'Etat islamique. Est-ce que Comment vous qualifieriez aujourd'hui cette relation franco-américaine ? Est-ce que vous pensez que la France a la confiance ? Et dans le cadre de l'OTAN où les Américains demandent de partager le fardeau, est-ce qu'on a les moyens de suivre, finalement, l'affaire et est-ce qu'ils se sont suffisamment réinvestis à l'occasion de ce Sommet, d'après vous ? »

LE PRESIDENT - « La France, elle se détermine souverainement, en toute indépendance, et en fonction de ce qu'elle pense être la sécurité de l'Europe, parce que la France est pleinement engagée en Europe, pour l'Europe, et ce qu'elle pense aussi, la France, de sa propre sécurité, et des intérêts du monde.

Dans chaque fois que il est considéré qu'il était important que la France soit présente dans la

Donc chaque fois que j'ai considéré qu'il était important que la France soit présente, dans le respect du droit international, pour lutter contre le terrorisme, j'ai agi.

J'ai agi au Mali, et nous en voyons aujourd'hui les résultats, ils sont probants et j'ai agi en Centrafrique. Je n'ai pas agi seul, les Européens sont venus. Quelquefois avec un délai que nous avons estimé un peu long, mais ils ont été là et ils sont encore là.

Les Américains nous ont aidés, et notamment au Mali. Les Africains ont été plus que des partenaires, des acteurs de leur propre lutte pour leur sécurité et leur indépendance, et donc contre le terrorisme.

Là, il se produit un événement majeur depuis déjà plusieurs mois, que nous aurions pu traiter, vous avez raison, plus tôt. Parce que la France, c'était juste il y a un an, elle était prête. Elle était prête dès lors qu'il y avait eu l'utilisation d'armes chimiques en Syrie par le régime, de mener des opérations.

Finalement, par la pression diplomatique, par la menace d'ailleurs du recours à la force, il y a eu une négociation et les armes chimiques sont sorties de Syrie. Mais pas le régime. Et on a vu ce qui se passe. Un conflit mal réglé, c'est un terroriste qui peut trouver son épanouissement.

A partir de là, je ne me pose donc pas de questions. Je sais qu'il y a nécessité d'aider l'Irak. Je n'ai pas attendu que d'autres livrent des armes, nous l'avons fait, aux autorités irakiennes. Les Etats-Unis sont prêts à faire une alliance pour agir contre ce groupe terroriste, qu'on appelle donc faussement « Etat islamique », et pour aider l'Irak.

Nous y sommes. Ou plus exactement nous y serons. Mais à certaines conditions, toujours les mêmes. Et moi, j'ai confiance parce que je sais ce que la France fera.

J'ai donc confiance d'abord en nous, j'ai confiance en la France. Mais j'ai compris que le président américain avait aussi confiance en la France.

Parce qu'il sait que, lorsque l'essentiel est en cause, nous sommes des alliés. Des alliés. La France n'est pas un allié, les États-Unis et la France sont des alliés. Merci, je vous retrouverai bientôt à l'occasion d'autres rendez-vous avec la presse. Merci. »